

COMMUNIQUE

Les élections couplées qui viennent de se tenir ont créé des tensions suite à des contestations qui ont entraîné des dégâts graves. Ces violences sont inacceptables. Le Gouvernement les condamne fermement et s'insurge contre les perturbations des dépouillements des bulletins suscités par certains candidats et les tient responsables des dérapages. Ces actions qui tendent à ternir l'image de notre pays et à perturber la quiétude de nos populations nous interpellent tous.

Par conséquent, le Gouvernement exhorte les candidats, tous bords confondus, à prendre toutes leurs responsabilités en appelant les uns et les autres au calme. Il les invite à accepter la loi des urnes.

Le Gouvernement ivoirien rappelle à tous que la CEI est la seule habilitée à proclamer des résultats partiels et que des voies de recours existent, en cas de contestation, conformément aux lois en vigueur.

Le Gouvernement ivoirien rassure les populations et les invite à vaquer tranquillement à leurs occupations.

Fait à Abidjan, le 25 avril 2013

Me Affoussiata BAMBA-LAMINE
Ministre de la Communication
Porte-Parole Adjoint du
Gouvernement